PETR du PAYS du CENTRE OUEST BRETAGNE

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Membres
23

Membres titulaires présents	Membres suppléants Présents votants
15	1

Date de convocation
29/01/2024

Acte rendu exécutoire transmis à la Préfecture le : 06/03/2024

Acte affiché le : 06/03/2024

L'An deux mille vingt-quatre, le 21 Février, s'est réuni le Comité Syndical du Pays du Centre Ouest Bretagne (PETR), sous la présidence de Monsieur Jean-Charles Lohé.

Titulaires présent.e.s votant.e.s : Annick Barré, Dominique Cogen, Jean-François Dumonteil, Françoise Guillerm, Joëlle Le Bihan, Rollande Le Borgne, Hubert Le Lann, Sandra Le Nouvel, Rémy Le Vot, Jean-Charles Lohé, Jacqueline Mazéas, Michel Morvant, Éric Prigent, Bernard Saliou, Patrick Urien.

Titulaires votant.e.s excusé.e.s : Tugdual Braban, Renée Courtel, Catherine Henry, Guillaume Robic.

Suppléant.e.s présent.e.s votant.e.s : Paul Cozic.

Suppléant.e.s excusé.e.s : Christophe Daniel, Daniel Le Caër.

Approbation du budget primitif 2024

Vu la délibération n° 2024-18 du 21 février 2024 adoptant les cotisations des EPCI pour l'exercice 2024,

Vu la délibération n° 2024-17 du 21 février 2024 approuvant l'affectation des résultats de 2023 au budget primitif du PETR de 2024,

Jean-Charles Lohé, Président du Pays Centre Ouest Bretagne présente le budget primitif de l'exercice 2024 du PETR.

La section de fonctionnement s'équilibre à 2 229 155,64 €.

La section d'investissement s'équilibre à 107 852,75 €

Le Comité syndical,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Approuve le budget primitif 2024

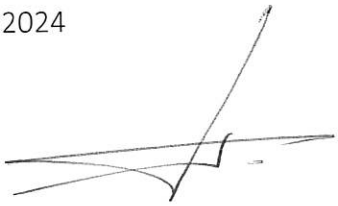

Le Président,
Jean-Charles LOHÉ